



Office de l'accueil  
de jour des enfants

Rue de la Paix 4  
1014 Lausanne

## Mise en consultation du projet de modification des référentiels de compétences pour l'accueil collectif de jour

Questionnaire rempli par (nom de l'instance consultée) : Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie

Nom et adresse courriel de la personne de contact : romaine.nidegger@cvci.ch

**A retourner d'ici au 27 juin 2022 à l'adresse courriel suivante :** [info.oaje@vd.ch](mailto:info.oaje@vd.ch)

### Question 1

Est-ce que vous constatez des difficultés dans le recrutement d'éducateurs/trices de l'enfance ?

Oui

Non

**Remarque :** La Chambre de commerce n'est pas concernée par cette question. Mais en tant que membre du Conseil de fondation pour l'accueil de jour des enfants, elle peut attester que la FAJE est régulièrement interpellé et/ou pris à témoin des difficultés rencontrées par les réseaux d'accueil pour l'engagement de personnel habilité à exercer dans les institutions pré et parascolaires, en particulier pour le personnel tertiaire. La progression continue des places ne peut qu'accroître le phénomène de pénurie si les besoins en personnel ne sont pas anticipés.

### Question 2

Est-ce que vous approuvez la modification proposée des référentiels de compétences ?

Oui

Non

**Remarque :** La CVCI approuve la modification proposée dans la mesure où celle-ci a pour objectif d'augmenter le nombre de personnel habilité à exercer dans des institutions pré et parascolaires, permettant ainsi à des parents de pouvoir placer leurs enfants dans le but de retrouver une activité professionnelle.

### Question 3

Quelles autres mesures seraient susceptibles de vous appuyer dans les difficultés de recrutement que vous éprouvez ?

La CVCI n'a pas de remarques particulières à émettre quant à la question 3 dans la mesure où elle n'est pas directement concernée par le recrutement de personnel en question.